

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Carrefour des amis inc.	Numéro de permis 2019629	Date d'inspection Le 10 mai 2023	
Nom de l'établissement Garderie Carrefour des amis		Numéro de téléphone (506) 542-1907	
Adresse 806 rue École Beresford NB E8K 1V5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Rachelle Roy Arseneau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

- Visite de l'établissement pour une inspection de surveillance impromptue
- Ratio respecté lors de la visite
- L'orientation des enfants est faite de façon positive et constructive
- Aucune boisson chaude n'a été retrouvée dans l'aire de jeu intérieur et extérieur des enfants
- Une trousse de premiers soins et un téléphone sont accessibles sur les lieux ainsi que pendant des excursions hors du service de garde.
- L'établissement offre des services dans un milieu inclusif pour tous les enfants
- Une programmation délibérément planifiée et documentée est présente au sein de l'établissement; nous y retrouvons du temps et de l'espace consacrés aux expériences de jeu, lesquelles sont au choix de l'enfant. Des possibilités d'activité physique à l'intérieur et à l'extérieur ainsi que des occasions de vivre des expériences de groupe et individuelles. L'opportunité d'explorer des différentes formes de littératie est présente ainsi que la possibilité d'exprimer sa créativité et ses intérêts. Les enfants ont l'opportunité d'explorer les arts et les sciences, résoudre des problèmes et de vivre des accomplissements et réussites.
- Les dossiers des employés contiennent tous la documentation requise.
- Tous les enfants qui font la sieste, on un lit portatif ou un matelas de sieste convenant à sa taille
- L'écart demandé entre chaque équipement de sieste est respecté, les petits lits ou matelas sont étanches et lavable.
- Les matelas de sieste qui mesurent au moins 5 cm d'épaisseur sont rangés de façon à éviter tout contact avec un autre matelas et sont désinfectés des deux côtés après chaque usage

Observations: Dès mon arrivée les enfants sont en attentes pour aller visiter la voiture d'une policière, les enfants du groupe de 4 ans ont démontré un intérêt pour cette profession, une invitation fut donc envoyée aux forces policières de la région. Tous les enfants de la garderie sont allés visiter la voiture et discuter avec la policière. Tous les enfants sont allés jouer dehors, des discussions ont eu lieu avec les éducatrices et l'exploitant par rapport à l'augmentation de littéracie, créer des zones plus invitantes et accueillantes et rendre plus accessibles les photos et éléments de la famille. Une fois entré, les mains furent lavées, le dîner fut servi et les enfants ont fait la sieste.

original signé par
Rachelle Roy Arseneau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 10 mai 2023

Date

original signé par
Allain Hachey

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 10 mai 2023

Date